



ÉNONCÉ DE POSITION

L'ICSA APPUIE L'ACHAT DE PRODUITS DE SANTÉ ANIMALE AUPRÈS D'UN VÉTÉRINAIRE

27 août 2018

Les Canadiens effectuent des achats en ligne de plus en plus fréquemment. L'achat sur Internet de produits de santé animale comporte un certain nombre d'inconnues associées à la source, la qualité, l'innocuité, l'efficacité et la manutention appropriée des produits offerts. Cette pratique peut également compromettre la [relation vétérinaire-client-patient](#) qui joue un rôle essentiel dans l'établissement d'un bon diagnostic et la prescription de produits de santé animale permettant de maintenir la santé des animaux.

Les pharmacies en ligne offrent des avantages concrets aux consommateurs, comme la livraison à domicile, les économies de coûts et les rappels de renouvellement des ordonnances. Compte tenu de cette réalité, de nombreuses cliniques vétérinaires mettent en place des outils en ligne afin de faciliter la vie des propriétaires d'animaux. Discutez avec votre vétérinaire des services offerts à votre clinique.

Le saviez-vous?

Les vétérinaires et les pharmaciens sont régis par la loi provinciale et doivent satisfaire à des exigences précises dans le cadre de leur pratique, particulièrement en matière de prescription et d'exécution des ordonnances. Le tout, dans le but d'offrir aux propriétaires d'animaux des produits sécuritaires et efficaces en fonction des besoins de l'animal. En raison des limitations relatives à la surveillance et aux recours et des complications possibles, il est recommandé de ne pas transiger avec des pharmacies en ligne situées à l'extérieur de votre province.

À l'extérieur du Canada, d'autres pays peuvent ne pas utiliser les mêmes formulations, concentrations ou procédés de fabrication que ceux approuvés par Santé Canada. Cette situation peut non seulement se traduire par des produits de santé animale inefficaces, mais elle expose en plus les animaux à des risques de réactions indésirables et introduit des risques inconnus en matière de salubrité dans la chaîne alimentaire canadienne. Un vétérinaire est le professionnel formé le mieux placé pour offrir les soins et les connaissances nécessaires pour traiter les animaux, informer les propriétaires d'animaux des risques potentiels de réactions indésirables et indiquer aux agriculteurs et aux éleveurs les délais d'attente appropriés.

Visitez le site Web de l'ICSA à l'adresse <https://www.cahi-icsa.ca/fr/we-are-strictly-regulated> pour en apprendre davantage sur la réglementation des produits de santé animale canadiens.